

Délibération n°2604-14

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard
BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 14

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Marion
RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE SOUSA –
Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine DESHAYES SANCERNI
– Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Approbation
Compte Financier Unique (CFU)
Eau assainissement 2025**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au
compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Ce document est donc commun à l'ordonnateur et au comptable public composé de données d'exécution budgétaire et
d'informations financières et patrimoniales destinées à apporter une vision exhaustive de la situation financière de la
commune.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les
données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES	= 311 130.55 €	RECETTES =	321 006.09 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE		=	22 639.54 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES	= 115 456.20 €	RECETTES	= 173 793.97 €
RAR ANNEE 2025 DEPENSES	= - €	RAR 2025 RECETTES	= 131 505.00 €
RESULTAT REPORTE			= 390 597.64 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M. MARTIN Patrice 2^{ème} adjoint au Maire prend la présidence,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du 2^{ème} Adjoint au Maire et après en avoir délibéré,
- **APPROUVE LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 de l'eau et assainissement par 14 voix POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le 2^{ème} Adjoint au Maire
Signé électroniquement par : Gérard

BRANDA

Date de signature : 04/05/2026

Patrice MARTIN
Maire